

Risques liés aux clients¹

On ne peut être trop renseigné sur un client ou un partenaire potentiel. Vous devez connaître les antécédents de l'entreprise, sa solvabilité, son dossier financier, l'efficacité de son style de gestion ainsi que sa réputation sur les marchés chinois et internationaux. Vous devez en outre savoir qui contrôle l'entreprise et qui a la compétence nécessaire pour négocier des accords juridiques exécutoires. Toutes les entreprises chinoises et étrangères qui exercent des activités en Chine doivent détenir une licence commerciale du Bureau administratif de l'industrie et du commerce (SAIC). Les licences commerciales peuvent être vérifiées par le public; elles indiquent le nom du mandataire et le capital social de l'entreprise, ainsi que l'étendue de ses activités. Beaucoup d'entreprises chinoises donnent l'impression d'être privées, mais sont, en réalité, d'anciennes entités gouvernementales qui ont toujours un lien avec l'État. En fait, certaines sont maintenant des filiales de ministères gérées sous un régime privé. Si vous traitez avec l'une de ces filiales, vérifiez la validité de sa licence commerciale auprès du ministère responsable. Vous devez cependant savoir que la licence commerciale ne vous indiquera pas nécessairement à qui l'entreprise appartient vraiment : dissimuler des actifs et utiliser des prête-noms est monnaie courante en Chine. Découvrir qui est le véritable propriétaire d'une entreprise ne sera peut-être pas chose facile, mais vous devez vous y résoudre; cette information peut être capitale pour vous faire payer. Plusieurs ressources documentaires existent pour vous aider dans vos recherches. Les cabinets d'avocats et les comptables constituent un bon point de départ. Mais en Chine la démarche est compliquée, étant donné que le pays n'a aucune source d'information centralisée sur le crédit. Vous devriez quand même vous efforcer d'obtenir des références bancaires et le plus de renseignements possibles sur l'historique bancaire de l'entreprise. Vous pourriez communiquer avec d'anciens fournisseurs du client, même s'il y a un risque qu'on refuse de vous répondre vu le caractère confidentiel des renseignements demandés.

Cela dit, il existe plusieurs agences d'évaluation du crédit non gouvernementales qui peuvent vous renseigner.

- SinoTrust : www.sinotrust.cn
- China Chengxin Credit Management Ltd. : www.ccx.com.cn
- China Company Research Services : www.ccrs.info
- Coface Greater China Services Ltd. : www.coface.com.hk
- Coface Services North America Inc. : www.coface-usa.com
- Huaxia International Business Credit Consulting Ltd.: www.huaxiacredit.com/en
- SinoRating : www.sinosure.com.cn/English/sinorating.htm

¹ "Exporter vers la Chine: Guide à l'intention des entreprises canadiennes." Novembre 2007, pp. 53 et ss.
https://www.edc.ca/french/publications_14151.htm?FromPage=BB-L-7f